

En route vers une nouvelle Écosse : notre secteur maritime dans une Écosse indépendante

BUILDING A NEW
SCOTLAND



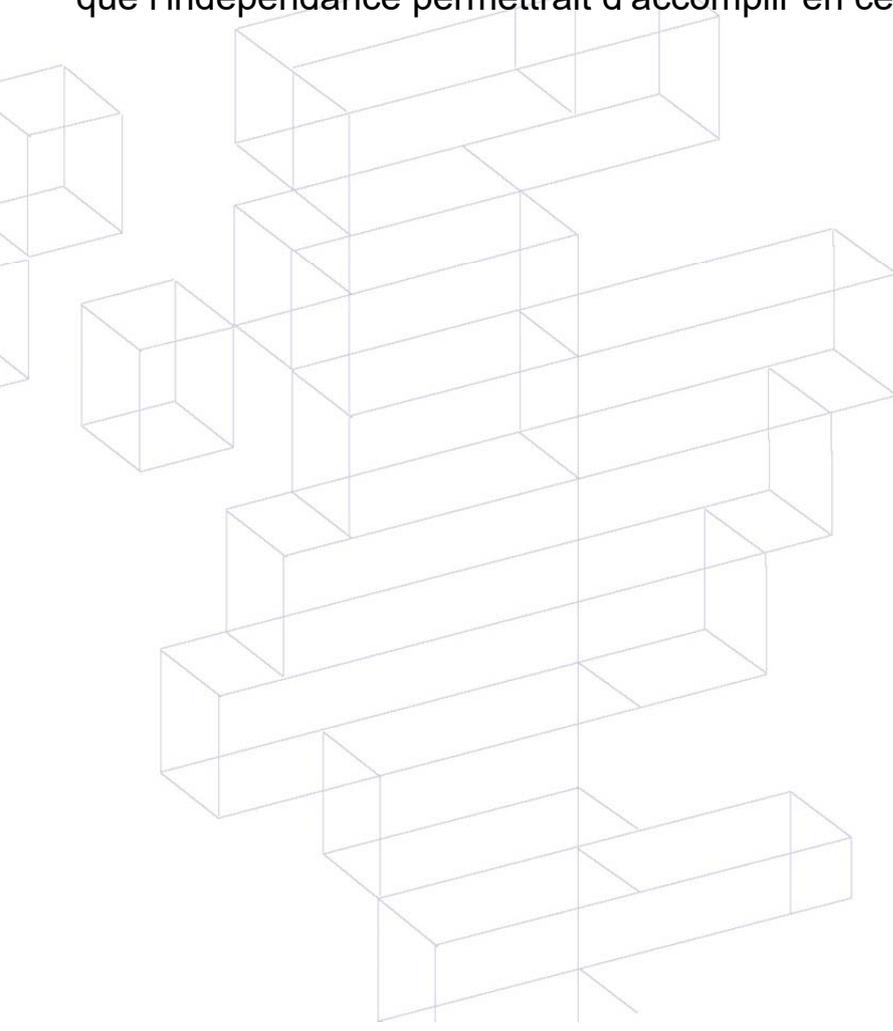
Résumé

Présentation

Le secteur maritime écossais comprend le milieu marin, côtier et d'eau douce de l'Écosse, les industries et les communautés qu'il maintient, et les lois et la science qui le soutiennent et qui le régissent. Le secteur offre d'importants avantages économiques, sociaux et environnementaux à l'Écosse.

En tant que nation insulaire et maritime, nos mers, nos côtes et nos îles font partie intégrante de notre identité et de notre mode de vie. Nos industries maritimes jouent un rôle essentiel dans la création et le maintien d'emplois dans les zones côtières et insulaires, ce qui garantit la viabilité à long terme de nombreuses communautés.

Le secteur maritime écossais a un potentiel considérable, mais ce potentiel ne pourra être pleinement exploité que si nous disposons des pleins pouvoirs afin d'accorder au secteur le soutien dont il a besoin et l'attention qu'il mérite. Ce document présente ce que l'indépendance permettrait d'accomplir en ce sens.



La valeur du secteur maritime écossais

Le secteur maritime écossais a une taille, une force et une valeur considérables. Nos mers sont près de six fois plus grandes que la superficie terrestre de l'Écosse et représentent près de deux tiers de la zone maritime contrôlée par le Royaume-Uni. Le secteur maritime écossais contribue grandement à la réussite économique de l'Écosse. En effet, celui-ci a généré 5 milliards de livres sterling de valeur ajoutée brute en 2019 et représente 3,4 % de l'économie écossaise globale.

Au Royaume-Uni, l'Écosse possède la plus grande part des actifs maritimes. En 2022, par exemple, l'Écosse détenait 62 % de la valeur et 67 % du poids de tous les produits de la mer débarqués par les navires de pêche britanniques, et le saumon atlantique élevé en Écosse était la denrée alimentaire la plus exportée du Royaume-Uni. En plus de ces industries établies, l'Écosse compte plusieurs secteurs émergents et en développement, tels que le tourisme maritime et la culture d'algues, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la création d'emplois pour de nombreuses communautés côtières et insulaires.

Les mers de l'Écosse ont également un potentiel important en termes d'énergie éolienne. En effet, les innovations telles que ScotWind sont une occasion unique de soutenir le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables et d'assurer un approvisionnement en énergie propre et sûre.

Notre milieu marin a également une valeur écologique importante, avec une immense biodiversité marine et des populations de plantes et d'animaux marins d'importance mondiale : oiseaux marins, moules perlières d'eau douce, varech, etc.

L'Écosse a de solides antécédents en matière de protection du milieu marin grâce à son réseau d'aires marines protégées. Il convient toutefois de noter que d'autres changements seront nécessaires pour faire face à la double crise du changement climatique et de la perte de biodiversité. C'est la raison pour laquelle nous travaillons également main dans la main avec les communautés afin de trouver des moyens de renforcer la protection du milieu marin et de prendre des mesures à la hauteur des défis climatiques et naturels actuels.

Les limites de la constitution actuelle

Le document explique en quoi l'approche des gouvernements britanniques actuel et précédent a limité la croissance du secteur maritime, notamment par le biais d'actions qui vont directement à l'encontre des intérêts maritimes de l'Écosse.

L'Écosse a quitté l'UE contre la volonté démocratiquement exprimée de la majorité de sa population. Comme expliqué dans le document, cela a ouvert la voie à :

- un accord de commerce et de coopération avec l'UE qui a fait perdre à l'Écosse une partie des possibilités de pêche dont elle disposait dans le cadre de la politique commune de la pêche (PCP) pour certaines espèces ;
- la création de nouveaux obstacles majeurs au commerce des produits de la mer, ce qui a considérablement augmenté les coûts de certification, d'emballage et de transport pour les exportateurs de produits de la mer vers l'UE ;
- la perte de liberté de mouvement, qui a réduit l'accès à la main-d'œuvre dans l'ensemble de l'industrie des produits de la mer, et qui risque d'engendrer le déclin démographique des communautés côtières et insulaires.

Au-delà du Brexit, d'importants pouvoirs législatifs, essentiels pour exploiter pleinement le potentiel maritime de l'Écosse, restent également sous le contrôle exclusif de Westminster. La politique étrangère est l'une des compétences qui lui sont réservées, ce qui empêche l'Écosse de poursuivre ses intérêts et qui limite l'implication du gouvernement écossais.

L'Écosse ne peut donc pas négocier en faveur de ses propres intérêts dans le secteur de la pêche au niveau international, et des priorités comme le saumon, qui sont beaucoup plus importantes pour l'Écosse que pour le reste du Royaume-Uni, risquent de passer au second plan des négociations de libre-échange du Royaume-Uni.

Les pouvoirs actuels du Parlement et du gouvernement écossais ont également été sapés par un gouvernement du Royaume-Uni qui a manifesté à plusieurs reprises sa volonté d'intervenir et transférer la prise de décision dans des domaines tels que le financement maritime, et qui cherche à affaiblir les principales protections du milieu marin obtenues lors de l'adhésion à l'UE.

Le secteur maritime dans une Écosse indépendante

L'indépendance permettrait au gouvernement et au Parlement écossais de prendre des décisions importantes pour l'avenir du secteur maritime écossais. L'Écosse pourrait ainsi choisir entre maintenir les approches existantes ou faire des choix fondamentalement différents qui reflètent les besoins et les circonstances uniques de l'Écosse au cas par cas.

Une Écosse indépendante pourrait demander à rejoindre l'UE, ce qui offrirait aux exportateurs de produits de la mer écossais un accès illimité au plus grand marché intérieur du monde. Nos entreprises de produits de la mer, nos communautés côtières et notre secteur océanographique bénéficieraient grandement de la libre circulation au sein de l'UE.

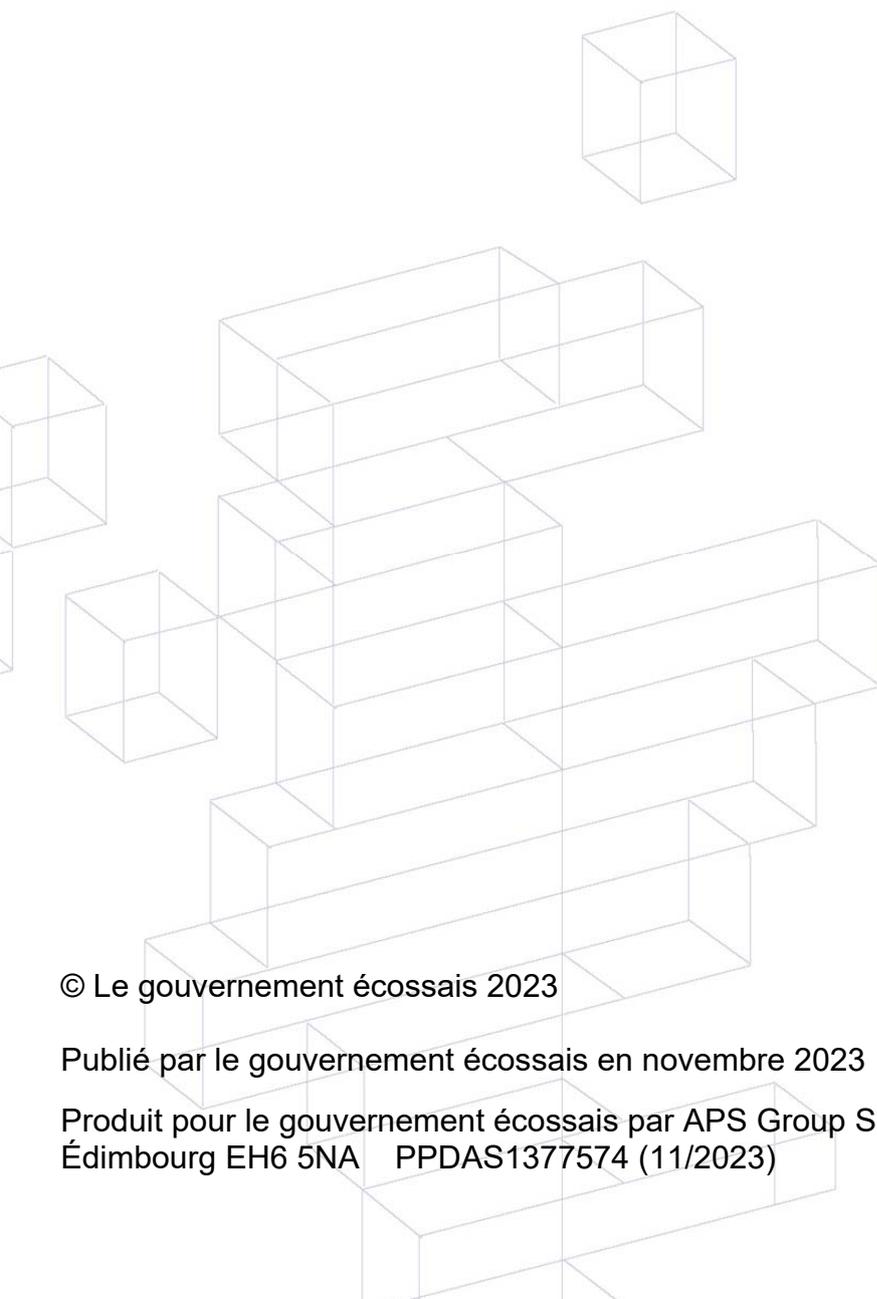
En tant qu'État membre de l'UE, l'Écosse pourrait apporter une contribution importante au développement du droit communautaire actuel et futur, notamment aux réformes de la politique commune de la pêche (PCP). Nous mettrions à profit notre expertise dans le secteur maritime pour rendre cette politique plus efficace et plus pertinente, ainsi que pour favoriser d'autres priorités stratégiques de l'UE, telles que la transition vers les

énergies renouvelables et le développement de l'économie bleue.

Nous serions en mesure de défendre nos intérêts dans le secteur maritime au sein de l'Europe et de négocier une part équitable du financement de l'UE pour investir dans notre industrie des produits de la mer, nos communautés côtières et notre secteur océanographique.

L'Écosse aurait également son mot à dire sur la scène internationale. Pour la première fois, nous serions en mesure de négocier au niveau international, de rejoindre des organismes internationaux et de participer à des initiatives maritimes mondiales en partenariat avec d'autres pays de plein droit.

Notre potentiel maritime constitue une opportunité sans précédent. Nous espérons pouvoir mener à bien une conversation constructive et ouverte sur la meilleure voie à suivre pour le secteur maritime écossais.



© Le gouvernement écossais 2023

Publié par le gouvernement écossais en novembre 2023

Produit pour le gouvernement écossais par APS Group Scotland, 21 Tennant Street, Édimbourg EH6 5NA PPDAS1377574 (11/2023)